

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COGEFI BONDS 2029 - Part I

Initiateur : COGEFI GESTION

ISIN : FR001400FCB2

www.cogefi.fr.

Adresse : 11, rue Auber, 75009 Paris

Appelez le +33 (0)1 40 06 02 22 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Cogefi Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Cogefi Gestion est agréée en France sous le numéro GP 97090 et réglementée par L'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés : 01/09/2025

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds Commun de Placement (Ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Durée : Le FCP a été créé le 23/05/2023 pour une durée de 99 ans.
(Date d'échéance : 31 décembre 2029)

Objectifs : Le fonds Cogefi Bonds 2029 a pour objectif, à compter du déploiement de sa stratégie de gestion et jusqu'au 31 décembre 2029, de générer une performance nette de frais reflétant les taux de rendement actuels des obligations arrivant à échéance en 2029, en investissant majoritairement dans des spéculatifs (« High Yield »).

L'échéance moyenne des titres en portefeuille s'étendra du 01/09/2025 au 31 décembre 2029.

La stratégie du fonds consiste à acquérir des obligations soigneusement sélectionnées et à les conserver jusqu'à leur échéance, dans le but de percevoir les coupons versés ainsi que le remboursement final ou anticipé des titres. Les obligations détenues pourront avoir une échéance allant jusqu'à un an après le 31 décembre 2029.

La stratégie d'investissement du Fonds est une stratégie de portage (« buy and hold »), consistant à investir de manière discrétionnaire dans un portefeuille diversifié d'obligations et d'autres titres de créance, émis par des entités publiques ou privées, sans contrainte de notation, avec une majorité d'émetteurs (au moins 70%) ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE.

Les titres sont sélectionnés selon une approche rigoureuse intégrant l'analyse du risque de crédit, la liquidité des instruments, le suivi régulier des émetteurs ainsi que leur notation.

La stratégie vise à acquérir ces titres pour les détenir jusqu'à leur échéance, afin de percevoir les coupons distribués et le remboursement final ou anticipé. Les titres en portefeuille auront une échéance maximale d'un an après le 31 décembre 2029.

La fourchette de sensibilité au taux d'intérêt autorisée est comprise entre 0 et +5.

Le portefeuille sera essentiellement investi en euro avec un risque de change accessoire (inférieur à 10% de l'actif net).

Une stratégie discrétionnaire de couverture du risque de crédit ou de taux pourra être mise en place.

Bien que le Fonds adopte une stratégie initiale de portage (« buy and hold »), les gérants se laissent la possibilité de tirer parti des opportunités de marché ou de répondre à l'évolution du profil de risque des émetteurs.

Le Fonds cherche à optimiser le taux actuariel moyen à l'échéance du 31 Décembre 2029 et sélectionner les émetteurs présentant une probabilité de défaut la moins importante rapportée au rendement apporté.

Le Fonds sera exposé aux produits de taux jusqu'à 100% de l'actif net directement et/ou indirectement via l'utilisation d'instruments dérivés, d'instruments intégrant des dérivés et d'OPC.

Concernant la notation des titres (Standard and Poor's ou à défaut notation équivalente Moody's ou Fitch, ou jugée équivalente par la société de gestion), les limites d'exposition seront les suivantes :

- minimum BBB- (Investment grade) : de 0% à 50% de l'actif net
- de BB+ à D (High yield) : de 50% à 100% de l'actif net
- non noté (Non rated) : de 0% à 30% de l'actif net.

Risque sur titres subordonnés : L'OPC peut être exposé sur des titres subordonnés. Ces titres exposent les détenteurs à une perte totale ou partielle de leurs investissements à la suite d'une situation spéciale sur l'émetteur. Il pourra notamment être appliqué de façon arbitraire une décote sur le nominal du titre par une autorité de tutelle. Ces titres exposent également leurs détenteurs à des fluctuations potentiellement importantes de cours en cas de situation d'insuffisance de fonds propres ou de difficultés de l'émetteur.

L'investissement en actions, qui ne dépassera pas 10% de l'actif net, découle uniquement de la conversion de certaines obligations convertibles émises par de grandes sociétés ou de la remise à l'échéance de titres sous-jacents dans le cadre d'opérations sur les produits dérivés.

D'une manière générale, la stratégie d'investissement est la recherche permanente du meilleur équilibre entre rentabilité et risque dans le choix de l'allocation d'actif.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse à Paris, avant 11 heures, auprès de notre dépositaire CACEIS Bank, et sont exécutées sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de bourse de Paris.

Les sommes distribuables sont intégralement réinvesties.

Dispositif d'ajustement de la valeur liquidative « swing pricing » :

Cogefi Gestion a mis en place un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative (« Swing Pricing ») afin de limiter le coût de réaménagement du portefeuille à la suite de mouvements significatifs du passif, dans le but de protéger l'intérêt des porteurs de parts. De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus.

Investisseur de détail visé : Tous souscripteurs, plus particulièrement les personnes morales et grands institutionnels.

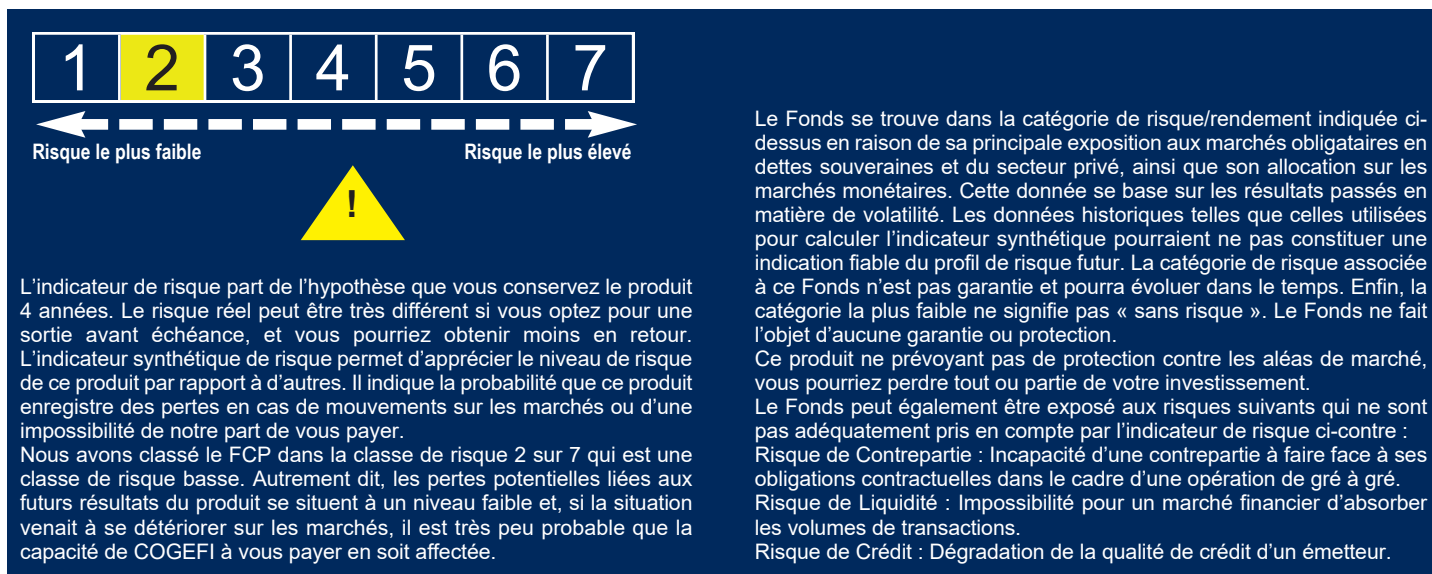
Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.
Ce Fonds ne peut être souscrit par des US Persons ou assimilés.

Dépositaire : CACEIS BANK

De plus amples informations sur l'OPCVM : une copie du prospectus de l'OPCVM, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM, rédigés en français, visés à l'article 68, paragraphe 1, points b) et c), de la directive 2009/65/CE, sont disponibles en français et peuvent être obtenus sur simple demande auprès de : COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris - 01.40.06.02.22 - E-mail : contact@cogefi.fr.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 4 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 500 €	8 570 €
	Rendement annuel moyen	-15,00%	-3,80%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 990 €	9 060 €
	Rendement annuel moyen	-10,10%	-2,40%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 220 €	10 170 €
	Rendement annuel moyen	2,20%	0,40%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 870 €	11 600 €
	Rendement annuel moyen	18,70%	3,80%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le produit entre mars 2016 et mars 2020.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le produit entre janvier 2020 et janvier 2024.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le produit entre mars 2020 et mars 2024.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Nous avons supposé:

- 10 000 EUR sont investis
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	107 €	443 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,07%	1,07% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,47% avant déduction des coûts et de 0,40% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	0,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0 €
Coûts de sortie	0,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,90% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	90 €
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	17 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 4 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 4 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

La société de gestion peut mettre en oeuvre un mécanisme de plafonnement des rachats appelé « gates » afin d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un niveau fixe et déterminé par la société de gestion. Ce dispositif à caractère exceptionnel ne sera déclenché qu'en cas de survenance concomitante d'une situation de forte dégradation de la liquidité des marchés, ainsi que de rachats importants au passif du FCP.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative au FCP, vous pouvez consulter votre conseiller ou contacter COGEFI GESTION :

- Soit par voie postale : COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris.
- Soit directement via le site internet à l'adresse suivante : www.cogefi.fr ou contact@cogefi.fr.

Autres informations pertinentes

Si, à la suite de votre réclamation, la réponse apportée ne vous convenait pas, vous pouvez également saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : www.amf-france.org ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Cedex 02. Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée à toute personne qui en fait la demande à COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris - +33 1 40 06 02 22.

Les informations sur les performances passées sont disponibles sur le site internet www.cogefi.fr.

Une copie du prospectus de l'OPCVM, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris - www.cogefi.fr.